

Déroulement de l'accompagnement

Phases	Modalités de mise en œuvre
<p>Préparation Information conseil</p>	<p>Étapes et fonctionnement de la VAE Les enjeux et les difficultés Les clés de la réussite Présentation de l'accompagnement</p>
<p>Diagnostic du projet du candidat</p>	<p>Dossier de faisabilité : Entretiens avec le candidat afin d'étudier la faisabilité pédagogique de son projet / Mesure d'écart entre le projet du candidat et sa situation / Co-construction d'un parcours efficient pour viser l'obtention de la certification ou du/des bloc(s) de compétences visé(s) / Recherche de sessions d'actes formatifs</p>
<p>Rendez-vous pédagogiques France VAE , élaboration du dossier de faisabilité</p>	<p>Élaboration du dossier de faisabilité sur la base du document mis à disposition pour chaque certification, en précisant l'avis de faisabilité pédagogique + pièces complémentaires (copie pièce identité, copie justificatifs diplômes...) ◦ Recherche de 3 devis en cas de parcours formatifs : le candidat retient celui de son choix Recherche d'une structure d'accueil PMSMP (période de mise en situation en milieu professionnel), le cas échéant</p>
<p>Accompagnement « Rédaction du dossier »</p>	<p>Validation par le candidat du parcours co-construit / Transmission du dossier de faisabilité au certificateur pour notification de recevabilité</p>
<p>Gestion financière</p>	<p>Suivi du parcours candidat : Conduite de l'accompagnement méthodologique individuel (en face à face) Suivi de l'assiduité du candidat sur les différentes prestations de son parcours / Recueil et transmission au certificateur de la date prévisionnelle du dépôt du dossier d'expérience, 2 mois maximum après le démarrage de l'accompagnement méthodologique ◦ Préparation du candidat à son entretien avec le jury (et mise en situation le cas échéant) ● Gestion financière : Saisie de la demande de financement Recueil des justificatifs comptables (Devis, factures, relevé d'assiduité...) ◦ Saisie de la facture finale et transmission des justificatifs ◦ Conservation des justificatifs 5 ans ◦ Paiement des différentes prestations du parcours candidats aux structures impliquées ●</p>
<p>Suivi post jury</p>	<p>Post jury : ◦ Entretien(s) avec les candidats en échec ou certification partielle</p>